

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

Absent(s) : Jean-Pierre CLEMENT (pouvoir à Georges LEPILLIET), Eric GARBE (pouvoir à Daniel DERICQUEBOURG).

Pour commencer, Daniel DERICQUEBOURG, 1^{er} adjoint, informe l'Assemblée de la demande de démission en qualité de Maire et de Conseiller municipal de Jean-Pierre CLEMENT, Maire en place à ce jour, et ceci pour des raisons de santé. Le Conseil Municipal prend acte de cette information. Il est ensuite informé qu'afin d'élire un nouveau Maire, le Conseil doit être au complet et que des élections locales complémentaires seront organisées, à priori les 11 et 18 juin (en cas de 2^{ème} tour). Des informations arriveront de la Sous-Préfecture dans les prochains jours.

Autre information : une réunion du Conseil Municipal se tiendra obligatoirement le 9 juin prochain afin d'élire le délégué pour les élections sénatoriales de septembre 2023.

- 1) **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve et vote le Compte de gestion et le Compte administratif 2022. Le résultat de clôture global de l'exercice 2022 laisse apparaître un excédent de 102.313,91 €.
- 2) **BUDGET PRIMITIF 2023** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve et vote le Budget primitif 2023. Celui-ci est voté sans augmentation de la fiscalité locale. Le budget global 2023 est de 374.753,53 € en dépenses et de 424.779,44 € en recettes, soit en excédent de 50.025,91 €.
- 3) **TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE** : après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de modifier les tarifs de mise à disposition de la salle pour les demandes enregistrées à compter du 13 avril 2023. Les nouveaux tarifs sont : Habitants de Bajus : 250,00 € - Extérieurs : 400,00 €. Le tarif particulier à 80,00 € n'évolue pas.
- 4) **CLECT** : Le Conseil Municipal prend connaissance du dernier rapport de la Commission Locale des Charges Transférées et l'approuve à l'unanimité.
- 5) **COTISATION SACEM** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge via le budget communal la cotisation annuelle SACEM pour le compte des associations locales.
- 6) **DOSSIER EOLIEN** : Le dossier est de nouveau d'actualité. En effet, la société VKN France a renoué le contact, le problème du radar de Doullens semblant réglé. Affaire à suivre.
- 7) **ARBRE DE LA VIE** : Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la plantation d'un arbre de la vie. Le lieu reste à déterminer.